

La Déclaration Schuman : un héritage de paix à revendiquer

"L'Europe ne se fera pas en un jour ni sans heurts. Rien de durable de s'accomplit dans la facilité. Pourtant elle est déjà en marche. (...) Cette idée "Europe" (...) sera la force contre laquelle se briseront tous les obstacles" (Robert Schuman)

Sans la déclaration Schuman, l'Europe ne serait pas la force de stabilité qu'elle est aujourd'hui.

La Constitution européenne chargée de régir l'Union qui compte aujourd'hui 25 Etats, est le fleuron de la dynamique initiée par cette déclaration... Pour commémorer cette dernière, le **9 mai** a d'ailleurs été décrété "journée de l'Europe" dans la Constitution et des milliers de manifestations se déroulent d'un bout à l'autre du continent.

Dans cette déclaration lancée le 9 mai 1950, prononcée dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, a répondu à la question cruciale relative aux moyens d'assurer la paix sur le continent européen dévasté, ruiné, divisé arbitrairement lors du partage de Yalta... Il a proposé aux ennemis de la veille, la France et l'Allemagne, et à tous les peuples qui voudraient s'y joindre, la mise en commun des productions de charbon et d'acier.

« La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes [...]. **L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes - créant d'abord une solidarité de fait.** »

Six nations ont répondu à cet appel et ont signé un an plus tard en 1951 le traité de Paris instituant une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (**CECA**) : France, Allemagne, Belgique, Pays Bas, Luxembourg, Italie. Comme le réaffirma Robert SCHUMAN lors d'un Conseil des Ministres « vous n'êtes pas en train de négocier, vous êtes en train de trouver une solution ».

Le génie des Pères fondateurs a donc été de créer ces « solidarités de faits » « pour **contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des oeuvres de paix** ».

Les cinquante années de la construction européenne, avec toutes les réalisations qui ont accomplies, s'inscrivent dans la dynamique que Robert SCHUMAN a initiée. Le grand élargissement du 1^{er} mai 2004 qui a réuni le continent comme le souhaitaient les Pères fondateurs, a été rendu possible par la seule force d'attraction de l'Union, gage de paix et de prospérité.

Depuis la fin de la guerre froide et les attentats du 11 septembre 2001, de nouvelles menaces planent sur l'Europe... **Dans le droit fil de la pensée de Robert SCHUMAN, la Constitution permet de répondre à ces aspirations premières des peuples que sont, aujourd'hui comme hier, la sécurité et la paix.**